

MERCREDI 13 JUIN 2018

À 19h30

Dans la salle Gaby NURY

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

M. J-L GUYADER, M. P-Y TIPA, Mme J.FAVIER, M. J-M BRISON, M. J-M SALAMAN, M. D.SOUCHON, M. L FAIPEUR, M. S. BERNARD, Mme A-S. JOUBERT, M. J-L CHEVRIER, Mme E CHAMPION, Mme M-L SINISTRO, Mme P. SERVIOLES.

Représentés :

Excusée : Mme B. TAUREL

Secrétaire de séance : Madame FAVIER Jacqueline

Approbation du conseil du 5 avril 2018

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Louis Guyader et débute par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 5 avril 2018.

1-PCS – Plan Communal de Sauvegarde et Document Unique : présentation par ECTI

Présentation du projet

Rapporteur : M. P-Y TIPA

Par délibération 2018 12 datée du 5 avril 2018, la commune de Charnoz sur Ain a décidé de signer une convention avec l'ECTI pour la création du PCS et du DUERP de la commune de Charnoz sur Ain.

Monsieur Jean CHEVALIER accompagné de Monsieur Christian REVENU sont intervenus afin de présenter la méthodologie utilisée et les informations nécessaires de travail.

Les documents « définitifs » seront présentés au mois de septembre 2018.

2-ENEDIS – intervention de Monsieur THEVENET

2-1 Présentation du compteur LINKI

Rapporteur : M. P-Y TIPA

Monsieur THEVENET, intervenant ENEDIS, est venu présenter le nouveau compteur LINKI avec ses caractéristiques techniques et les modalités d'installation.

L'entreprise **5Com** a été mandatée par Enedis afin d'effectuer le changement des compteurs LINKI chez l'habitant.

Pour toutes questions relatives à l'installation dans la commune des compteurs LINKI, les charnoziens peuvent appeler le numéro vert suivant : **0 800 054 659**.

3-Finances

3-1 BP 2018

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Aux vues des différents travaux qui sont prévus pour cette année, il sera nécessaire d'effectuer des mouvements de crédit sous forme de Décisions Modificatives (DM) afin que les différents corps de métier soient réglés dans les délais.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

3-2 Changement de Matériel Bureautique

Rapporteur : M. J-M SALAMAN

Le photocopieur de la mairie sera changé dans les prochaines semaines pour un modèle correspondant mieux aux besoins du secrétariat. Le prestataire choisi reste Rex ROTARY.

Ce photocopieur sera installé à l'école en remplacement du modèle en place, devenu obsolète.

4 – Urbanisme

4-1 Réhabilitation du CAT – future Mairie

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Pierre-Yves TIPA rappelle que les portes sectionnelles de garages ont bien été changées par l'intervention de l'entreprise FERMETURES INDUSTRIES.

Délibération 2018 23 : Contrat d'entretien

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité le contrat de maintenance proposé par Fermetures Industrie d'un montant annuel de 230.00 € HT, pour l'entretien des portes sectionnelles de marque HÖRMANN.

Les employés communaux ont terminé leur mission de démontage et nettoyage à l'intérieur de la future mairie.

Les visites de différents corps de métiers continues afin que des devis soient présentés pour le réaménagement intérieur.

Une réflexion est en cours concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des études sont en cours pour la création de la rampe d'accès depuis le parking.

4-2 bâtiments communaux

Rapporteur : M. P-Y Tipa

- ❖ Réaménagement de l'ancien local des pompiers en local infirmière : Tous les devis sont en cours.
- ❖ Le nettoyage de la mousse du toit de l'ancienne Mairie sera effectué d'ici la fin de l'été.
- ❖ Le déménagement de la mairie actuelle est prévu pour l'automne 2018.
- ❖ Les escaliers de l'école, coté château sont devenus dangereux. Des demandes de devis sont en cours pour la reconstruction complète des marches.
- ❖ Charnoz Accueil : afin de palier à la problématique du bruit, le contrat de location pour la salle de Charnoz Accueil va être revu. Une réglementation plus stricte est envisagée afin que les habitants de proximité ne soient plus dérangés.

4-3 Théâtre de Verdure

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Les travaux du Théâtre de Verdure touchent à leur fin. La réception du chantier sera faite à la fin du mois de juin.

Cet espace communal sera un lieu d'échange et de partage culturel.

Inauguration prévue le 8 septembre 2018

4-4 Révision du PLU

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Madame Dally-Martin, urbaniste, lors de la réunion du 6 juin 2018 avec la commission Urbanisme, a fait un point sur la procédure en cours avec la présentation d'esquisses du plan de zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP).

Elle attend le retour de l'UDAP et des ABF.

La prochaine réunion de travail aura lieu le mardi 3 juillet 2008.

4-5 Convention d'éclairage public avec le SIEA

Rapporteur : M. Jean Louis GUYADER, Maire

Délibération 2018 21 : Dénonciation de la convention d'éclairage public avec le SIEA

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention avait été signée avec le SIEA pour l'entretien de l'éclairage public de la commune.

Aujourd'hui, le service rendu par le SIEA n'est plus en harmonie avec les attentes communales et reste très cher.

Monsieur le Maire propose la dénonciation de ladite convention. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Une proposition de service va être demandée à l'entreprise BABOLAT.

4 – Entretien des espaces verts communaux

Rapporteur : M. Jean Louis GUYADER, Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'entretien des espaces verts communaux a été compliqué par les caprices du temps ce printemps.

Les agents communaux déjà pris dans le CAT n'ont pas pu effectuer le nécessaire comme chaque année.

A ce jour, l'entretien a été repris en main et le village a retrouvé un visage serein.

Cependant, compte tenu des différentes remarques des habitants directement en mairie, ou par le biais de conseillers municipaux, il a été décidé de mettre en place par les actions suivantes :

- Une tonte raisonnable et raisonnée pour la préservation de la biodiversité (tonte aux abords des routes d'une largeur d'un mètre) ;
- Il sera choisi un prestataire qui s'occupera de l'ouverture de la saison avec une première tonte au mois d'avril 2019 ;
- Un planning détaillés sera transmis aux agents afin qu'ils gèrent mieux les priorités.

5 – Informations diverses

5-1 Bilan des commissions

Rapporteur : Mme Anne-Sophie Joubert

❖ Le 24 juin 2018, la journée « Baroque fait son cinéma » organisé en collaboration avec le centre culturel d'Ambronay propose la diffusion de films-concerts, d'ateliers découverte d'instruments.

Elle précise que l'entrée est libre et accessible à tous sur inscription auprès du secrétariat de mairie.

❖ Cinéma en plein air le vendredi 6 juillet 2018 à 21h30.

❖ L'association du Comité des fêtes a été mise en veille. Il n'y aura ni Fête de la musique, ni de Fête du village.

❖ Une nouvelle association voit le jour : Office Municipal Culturel et Sportif

5-2 Questions diverses

Rapporteur : M. Jean Louis GUYADER, Maire

Délibération 2018 22 : Motion contre le projet de fusion des trésoreries de Meximieux avec les trésoreries d'Ambérieu en Bugey

❖ M. le Maire explique à l'assemblée que par courrier en date du 11 juin dernier, le directeur départemental des finances publiques de l'Ain a informé les maires concernés que l'Etat avait engagé des réflexions sur l'organisation de ses services et l'adaptation de leurs missions à une évolution des modalités d'exercice de l'action publique. Dans ce cadre, la direction départementale des finances publiques de l'Ain a été amenée à travailler sur la réorganisation de certaines de ses implantations locales. Il leur est apparu que la cartographie des services des finances a perdu de sa pertinence au regard des besoins des usagers. C'est dans ce contexte qu'un projet de fusion de la trésorerie de Meximieux avec celles d'Ambérieu-en-Bugey et de Chatillon sur Chalaronne est à l'étude. M. le Maire précise que ce projet vise à transférer vers les sites d'Ambérieu-en-Bugey (situé à 16 km de Meximieux) et de Chatillon (situé à 34 km de Meximieux) au 1er janvier 2019, l'ensemble des activités exercées par la trésorerie de Meximieux. Ils estiment que le développement des nouvelles procédures de travail à savoir l'abaissement des plafonds d'encaissement numéraire, les nouveaux moyens de paiement, la dématérialisation des documents comptables et fiscaux, les nouveaux moyens de communication avec les différents publics...rendent aujourd'hui beaucoup moins nécessaire la proximité immédiate de ces structures d'autant plus qu'il existe maintenant des télé procédures offrant désormais la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches à distance sans avoir à se déplacer.

M. le maire expose que malgré tous ces nouveaux moyens, malgré les raisons exposées ci-dessus, les habitants de Charnoz sur Ain et des communes voisines ont toujours besoin d'avoir les services de la trésorerie à proximité, tous ne sont pas équipés ou enclins à utiliser les nouvelles technologies. Par ailleurs, tous ne peuvent pas non plus se déplacer sur Ambérieu-en-Bugey ou sur Chatillon sur Chalaronne. Il est opportun de conserver et de continuer de proposer un service de proximité à la population pour que celle-ci puisse avoir un interlocuteur pour répondre à ces questions. Cette suppression de la trésorerie de Meximieux est d'autant plus inopportune que le secteur de Meximieux est très dynamique tant au niveau économique que démographique.

Le conseil Municipale, à l'unanimité, vote la motion contre le projet de fusion des trésoreries de Meximieux avec les trésoreries d'Ambérieu en Bugey.

❖ Le 23 juin 2018 à Tenay se tiendra une manifestation contre la suppression des arrêts de train en gares de Tenay et Virieu le Grand.

Cette manifestation exprime le refus de voir des villages mourir parce qu'ils ne seront plus desservi et ne permettrons plus aux habitants se rendre sur leur lieux de travail et autres.

La séance est levée à 00h15.

Le Secrétaire de Séance
Mme FAVIER Jacqueline.